



## PAR COURRIEL

Monsieur Simon Jolin-Barrette  
Leader parlementaire du gouvernement  
Cabinet du leader parlementaire du gouvernement  
Édifice Pamphile-Le May  
1035, rue des Parlementaires, 1<sup>er</sup> étage, bureau 1.39  
Québec (Québec) G1A 1A4

Monsieur le Leader,

Le 8 juin dernier, la députée de Sherbrooke, Christine Labrie, a déposé une pétition adressée à l'Assemblée nationale. Les signataires de cette pétition demandent au gouvernement du Québec de faire preuve d'équité en octroyant des augmentations salariales aux travailleuses et aux travailleurs du secteur public équivalentes à la hausse salariale des personnes élues de l'Assemblée nationale.

La rémunération des employés du secteur public est déterminée en considérant plusieurs éléments, notamment l'évaluation des emplois selon un système de classification reconnu, le nombre d'heures travaillées et les avantages sociaux.

Pour la présente ronde de négociations, le gouvernement a déposé ses offres monétaires, lesquelles rehausseront les échelles de traitement et les conditions de travail. Ces offres proposées pour la période 2023-2028 font actuellement l'objet de discussions entre les parties dans le cadre des négociations pour le renouvellement des conventions collectives qui touchent plus de 600 000 travailleuses et travailleurs québécois. Par respect pour les parties négociantes, il convient de laisser ce processus suivre son cours.

... 2

Par ailleurs, soyez assuré de la volonté du gouvernement de poursuivre l'actuel exercice de négociation avec les syndicats représentant les différents groupes de salariés, et ce, afin de parvenir le plus rapidement possible à un règlement global. Notre objectif demeure que la poursuite des négociations soit porteuse pour l'ensemble des parties.

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Leader, mes salutations distinguées.

La ministre,



SONIA LEBEL